FEUILLETON ILLUSTRE

PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNEE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 cents le numéro

LE SIGNE DE LA CROIX

DEUXIEME PARTIE - LES SECRETS DE MAITRE EUDES

IIIX-L'ENFANT PEADU

· Cette eceno terrible l'avait si fortoment impressionne, disait-

il, et cela ce concevait aisément, qu'elle était tonjours présente à ses pensées.

Il avait gardé souvenir de tout, voire même de la position qu'occupaient chaque acteur et chaque meuble.

Contrairement & ce qu'affirmait Giraud, il prétendait que sa mère avait arrachó le masque du meurtrier arant que celui or n'ent lance l'enfant dans le gouffre, et quo le ori qui s'était échappó de la bouche de la comtesse mourante n'avait pas été le nom de La Chesnaye, me s seulement une exclamation de rage et de douleur indistinctement formulee. Le jeune comte pataissait attacher la plus grande importance à éclairer de point important, et jurqu'alors resté myatérieux.

Il voulait, prétendaitil, et as pensée étail celle d'un noble cour, que la rentrée en possession de ses biens ne fût accomgnée d'une erreur de la justice. "Je remercial le comte et je permis à Aldah d'accepter.

Sans défendre complétement La Chesnaye, dont le nom odieux était alors bien connu, il s'efforçait de le décharger du quadruple crime dont on l'accusait, et d'ailleurs la mort qu'il reconnaissait avoir donnée de sa propre main au coupable levait toutes les objections.

La vieille femme, qui avait vu nombre de fois l'homme qui

l'avait enlovés elle et le jeune enfant confié à sa garde, lequel homme ne pouvait sure autre que le meurtrier, en fit un portrait détaillé.

Deux aucieus valets du comte Henri déclarèrent avoir vu de même l'assassin lors de son entrée au château, car alors il

portait son masque à la main et non sur son vi-

Ces deux valets dontèrent de las un eignalement désoité, et ce ergoalement et apportant en tous points au portrait tracé par la vieule femme.

Or, portrait et signalement se trouvaient opposés le plus complétemert qu'il fût possible, au cortrait et au synalement de La Chesnaye, donnés par d'autres personnages qui avaient été viotimes du bandit.

D'ailleurs, il fut en outre démontré de la façon la plus formelle qu'à l'époque wême cu avait lieu près d'Amiens, en Proardie, le triple assazsinat, La Chesnaye commettait en Provence un autre crime qui prouvait sa présence en ce pays, d'uve manière incontestable.

En dépit de tous ces témoignagnes, Girud persista obstinément dans le sien, et ne varia par d'une seule parole de la version qu'il m'avait

donnée à moi-même. Le parlement, après mûre délibération, déclara que les blessures reques par Giraud, en lui faisant perdre connaissance, ne lui avaient pas permis d'apprécier les événements à leur point de vue réel, et que le jeune valet avait été le jouet d'un rêve.

Dono, La Chesnaye, sur lequel la justice n'avait jamais pu